

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

VIE DE L'ASSOCIATION

• Adhésions

En 2019, le Comité national français de l'ICOM a accepté 813 nouveaux membres. Au total, 5 357 membres étaient à jour de leur cotisation à la fin de l'année 2019, soit un total de 4 902 membres individuels et 455 membres institutionnels. Cette augmentation notable du nombre de membres (+ 11 %) est le fruit du travail effectué par ICOM France durant ces trois dernières années. Il s'inscrit aussi dans la tendance observée les années précédentes, témoignant de notre représentativité parmi des professions toujours plus diversifiées au sein ou au service des musées. Elle s'effectue à la fois dans le respect de nos critères d'adhésion et la prise en compte de l'évolution des métiers du musée et de son modèle économique.

• Elections

2019 a été une année d'élections. Lors de notre assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 4 octobre 2019 à l'Institut du monde arabe, la moitié des membres élus du Conseil d'administration (soit 8 personnes) a été renouvelée. 19 membres (5 hommes et 14 femmes) s'étaient portés candidats. Les nouveaux membres élus pour un mandat de 6 ans (2019-2025) sont – par ordre alphabétique – Marie-Laure Estignard (directrice du musée des Arts et Métiers - Paris), Marie Grasse (directrice générale du musée national du Sport – Nice), Estelle Guille des Buttes (directrice du musée de Pont-Aven et du musée de la Pêche – Concarneau), Sophie Harent (directrice du musée national Magnin – Dijon), Frédéric Ladonne (architecte – Paris), Florence Le Corre (conservatrice, musée du service de santé des Armées), Laure Ménétrier (directrice du musée du vin de Champagne et d'Archéologie – Epernay), Juliette Raoul-Duval (consultante – Paris).

Lors de la réunion du conseil d'administration d'ICOM France du 10 octobre, les membres ont élu 6 membres du bureau exécutif pour le mandat 2019-2022 : Juliette Raoul-Duval, présidente ; Emilie Girard, vice-présidente ; Marie Grasse, trésorière ; Estelle Guille des Buttes, trésorière adjointe ; Hélène Vassal, secrétaire ; Florence Le Corre, secrétaire adjointe.

La liste complète des membres du Conseil d'administration est disponible sur le site Internet d'ICOM

France : <https://www.icom-musees.fr/qui-nous-sommes/organisation-2019-2022>

• Organisation du travail au sein d'ICOM France

Notre équipe permanente est constituée de deux temps pleins : Anne-Claude Morice, déléguée générale et Lisa Eymet, son adjointe. Comme chaque année, elle a été renforcée ponctuellement lors de la campagne de renouvellement des adhésions par une vacation temporaire de 7 heures hebdomadaires du 15 octobre 2019 au 31 mars 2020, afin de répondre aux demandes de renouvellement aussi rapidement que possible tout en maintenant un programme d'activités au cours du dernier trimestre 2019 et du premier trimestre 2020.

Je souhaite tout particulièrement remercier nos collègues qui ont contribué bénévolement, tout au long de l'année 2019, à l'activité de notre comité via l'implication dans des groupes de travail préparant différents événements (soirées-débats de déontologie, journée professionnelle annuelle, journées d'étude, publications) ou prenant en charge l'examen des demandes d'adhésions : Isabelle Anatole-Gabriel, Hélène Barucq, Sophie Biecheler, Bernard Blache, Denis-Michel Boëll, Céline Chanas, Pauline Chassaing, Claire Chastanier, Brigitte Coutant, Françoise Dalex, André Delpuech, Marie-Laure Estignard, Camille Faucourt,

Louis-Jean Gachet, Emilie Girard, Marie Grasse, Philippe Guillet, Jacques Kuhnle, Frédéric Ladonne, Florence Le Corre, David Liot, Laure Ménétrier, Véronique Milande, Myriame Morel, Agnès Parent, Isabelle Proux, Christian Sacher, Laurent Thurnherr, Hélène Vassal, Patrice Verrier, Eric de Visscher...

• Politique culturelle nationale

ICOM France a participé à la mise en place d'actions du ministère de la Culture en faveur des musées.

- Notre comité national est l'opérateur de l'accord France-Canada, soutenant le partage d'expérience entre professionnels de musée canadiens et français. En 2019, il a géré le financement de trois opérations : 1) le projet « Le musée d'ethnographie régionale/de société, un acteur engagé de son territoire » : échange entre le musée Alsacien de Strasbourg et le musée régional de Vaudreuil-Soulanges ; 2) le projet « Le musée fait école ? » : coopération entre le centre national d'art et de culture Georges Pompidou, le musée du Louvre, le musée des beaux-arts de Montréal, le musée des beaux-arts de l'Ontario et le musée royal de l'Ontario ; 3) le projet « favoriser la découverte réciproque de deux femmes de lettres et réaliser des projets littéraires, culturels et pédagogiques communs » : échange entre la maison de Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye et la maison Gabrielle Roy de Winnipeg.
- ICOM France a pris part au débat autour de la publication du « *Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle* ». Paru en novembre 2018, notre comité l'a rapidement mis en ligne, avec l'accord de ses auteurs : <https://www.icom-musees.fr/ressources/rapport-sur-la-restitution-du-patrimoine-culturel-africain-vers-une-nouvelle-ethique>
Il a nourri le débat en mettant à disposition sur son site les deux éditions du « *Guide pour le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux* » publié par l'Association allemande des musées : celle de [novembre 2018](#) et celle de [novembre 2019](#).
Il a organisé le 20 février 2019 une soirée-débat réunissant des professionnels de musées concernés par cette problématique (cf. info *infra*)
- Présence à la 23^e édition du salon du SITEM 2019 (22 au 24 janvier 2019) / stand C53

• Contribution du comité national français à l'ICOM

Avec 5 357 membres payants en 2019, le Comité national français de l'ICOM reste le second comité national par le nombre, après le Comité national allemand. Ces deux comités accueillent un cinquième du nombre total des adhérents de l'organisation, et procurent à ICOM un pourcentage élevé de ses ressources propres. Le montant des cotisations que nos deux comités ont collectées en 2019 représente en effet plus du quart des recettes d'ICOM provenant des cotisations (pour la France, en 2019 : 729 127 euros de cotisations collectées, dont 553 061 euros reversés à l'ICOM). Ce poids nous confère une responsabilité particulière, nous incitant à être vigilants quant à la manière dont sont employées les ressources ainsi collectées par notre organisation.

25^e Conférence générale de l'ICOM à Kyoto – 1^{er} au 5 septembre 2019

La délégation française lors de cette 25^e conférence générale à Kyoto a réuni 73 membres. Les principaux temps forts de cette semaine ont été pour ICOM France : la soirée offerte aux membres français et francophones de l'ICOM à la ville Kujoyama ; la participation d'ICOM France à la session organisée par l'ICOM sur la « décolonisation du musée » ; le lancement d'un réseau international des musées francophones et qui ont la langue française en partage ; le débat autour de la proposition d'une nouvelle définition du musée.

○ **Soirée de la délégation française à la villa Kujoyama**

ICOM France a réuni à la Villa Kujoyama 130 professionnels de musées, issus de 23 pays, membres français et francophones de l'ICOM présents à Kyoto, en ouverture de la 25^e Conférence générale de l'ICOM à Kyoto, le dimanche 1^{er} septembre.

Cette soirée, conçue en partenariat avec l'Institut français du Japon et la Villa Kujoyama, s'est tenue en présence de Monsieur le Consul général, Jules Irrmann.

Charlotte Fouchet-Ishii, directrice de la Villa Kujoyama, a présenté le programme de résidences d'artistes de la villa et, en tant qu'ancienne professionnelle de musée, a exprimé sa volonté d'associer les musées à la diffusion des projets de recherche et de création des résidents. Les membres de l'ICOM ont pu échanger avec les artistes présents qui leur ont ouvert leurs ateliers.

Pierre Colliot, conseiller culturel et directeur de l'Institut français du Japon, a exposé les activités de l'Institut français du Japon et souligné la force des liens culturels entre la France et le Japon. Il a notamment évoqué l'ouverture du nouveau site de l'Institut français à Okinawa, traduisant la volonté de la France de renforcer sa présence dans l'ensemble du territoire japonais. Il a annoncé la Saison de la France au Japon en 2021.

Juliette Raoul-Duval a introduit les principaux sujets à l'ordre du jour de la Conférence générale. Le film documentaire « L'Afrique collectionnée » de Christian Lajoumard a été diffusé lors de cette soirée. Cf. <https://www.icom-musees.fr/actualites/accueil-de-la-delegation-francaise-la-villa-kujoyama>

○ **Session « Décolonisation et restitution : vers une perspective plus globale et une approche relationnelle »**

Ce débat, organisé par ICOM le lundi 2 septembre, avait pour objectif « de permettre aux participants de développer une vue holistique de la décolonisation qui inclut, sans toutefois s'y limiter, les questions de restitution ».

Subdivisé en deux séances, il a réuni

- pour la première session : Marília Bonas (directrice du mémorial de la résistance de Sao Paulo / membre du CA d'ICOM Brésil), Alec Coles (président du Western Australian Museum / ex président d'ICOM Australie), Reena Dewan (vice-présidente, centre de la créativité de Kolkata / présidente d'ICOM Inde), William U. Eiland (directeur du Georgia Museum of Art / membre du CA d'ICOM Etats-Unis), Laura Pye (directrice du musée national de Liverpool / représentant ICOM Royaume-Uni) et Michèle Rivet (vice-présidente du musée canadien pour les droits de la personne / membre du CA d'ICOM Canada)
- pour la seconde session : Luc Eekhout (directeur du château d'Heeswijk / président d'ICOM Pays-Bas), Bertrand Guillet (directeur du château des ducs de Bretagne – musée d'histoire de Nantes / représentant ICOM France), Nehoa Hilma Kapuka (directrice de développement de projets de l'association des musées de Namibie, représentante d'ICOM Namibie) et Beate Reifenscheid (directrice du musée Ludwig, présidente d'ICOM Allemagne)
- Modérateurs : Afsin Altayli (chargé du département « musées et société » d'ICOM) et Tonya Nelson (présidente d'ICOM Royaume-Uni)

Les participants ont été invités à « retracer et cerner les différentes et nouvelles manières de voir et concevoir ces questions, et présenter également de nouvelles méthodes créatives de résolution des problèmes ainsi que de nouvelles approches pour la résolution de conflits. Ces séances devaient également servir de fondement à la compréhension de la manière dont l'ICOM soutient, en tant que réseau international, la création de liens au sein des communautés d'intérêt et facilite les échanges de connaissance ».

Bertrand Guillet, directeur du Château des ducs de Bretagne - musée d'histoire de Nantes, a présenté les principales propositions qui découlent de la soirée-débat organisée en février (« Restituer ? Les musées parlent aux musées ») rassemblant 130 professionnels parmi les plus concernés ainsi que celles qui ont été évoquées lors du « Forum patrimoines africains » en juillet à l'Institut de France : développer la connaissance et la recherche sur les provenances des collections, multiplier les possibilités de travail avec les musées africains, développer des outils d'information et d'éducation des publics sur les collections exposées... Bertrand Guillet a également exposé le projet de son musée, intitulé « Expression(s) décoloniale(s) ».

Selon les modérateurs, ces deux sessions ont permis d'examiner la corrélation entre les sujets « décolonisation » & « restitution » et de susciter ensemble un changement pour démanteler les hiérarchies et les structures qui excluent certaines voix et perspectives du travail des musées. Le débat a révélé le besoin de changement de paradigme dans le secteur des musées, axé sur l'autonomisation des communautés, de nouvelles compétences et capacités, ainsi que sur un engagement proactif avec le colonialisme contemporain.

○ **Réseau international des musées francophones et qui ont la langue française en partage**

La France a lancé l'initiative de créer un réseau mondial des musées francophones. La réunion de préfiguration s'est tenue à Kyoto le 3 septembre en présence de représentants de 40 membres de 17

pays francophones. Le désir de se retrouver en réseau, la volonté de faire des musées des acteurs à part entière de la francophonie en même tant que le constat d'une perte d'usage du plurilinguisme dans les organisations internationales, ont été partagés par tous les participants. Ce réseau devra trouver sa forme juridique au sein de l'ICOM, pour pouvoir prendre appui sur la riche base de données des membres, parmi lesquels on peut considérer qu'environ 18 % (7 900 membres) sont francophones ou locuteurs français

○ **Proposition d'une nouvelle définition du musée**

Proposée par le conseil exécutif de l'ICOM le 25 juillet, les termes retenus pour actualiser la définition existante ont suscité tout l'été l'émoi parmi les professionnels, en particulier en France. Commencant ainsi : « *Les musées sont des lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques, dédiés au dialogue critique sur les passés et les futurs. Reconnaisant et abordant les conflits et les défis du présent, ils sont les dépositaires d'artefacts et de spécimens pour la société. Ils sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures et garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples* », la proposition tient plutôt de la déclaration d'intentions que d'une définition, ce qui surprend quand on sait que la définition des musées par l'ICOM sert de référence dans le monde entier et est incluse dans les textes réglementaires ou législatifs de nombreux états membres.

La réaction du comité national français a été immédiate : dès juin, un courrier a été adressé par Juliette Raoul-Duval, Présidente d'ICOM France, à Suay Aksoy, Présidente de l'ICOM pour signaler la politisation inappropriée du rapport préparatoire à cette définition. A la sortie sur les réseaux sociaux de la définition elle-même, un communiqué a été publié, largement relayé par les membres d'ICOM France (qui en compte 5200), par la communauté des musées dans son ensemble, par de nombreux professionnels et personnalités de la culture et par la presse. Les termes alambiqués, la tonalité plus politique que professionnelle ainsi que la précipitation à faire voter cette modification d'envergure impactant les statuts de l'organisation ont entraîné la mobilisation derrière la position française conjointe avec ICOM Europe, de 27 comités nationaux et 7 comités internationaux, signataires solidaires d'une lettre adressée mi-août à la Présidente de l'ICOM l'invitant à surseoir à la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 septembre ayant ce seul point à son ordre du jour. Invitation que la présidente d'ICOM a décliné. Tout au long de la semaine à Kyoto, les signatures se sont alors multipliées, rassemblant au final une large majorité de membres, confrontés à des débats difficiles, divisant à la limite de la rupture cette communauté professionnelle de 44 000 membres, répartis dans 135 pays et soudée depuis plus de 70 ans.

Au vote, la décision de repousser l'adoption de cette définition a recueilli 70, 41 % des voix.

Il s'agit maintenant de reprendre le dialogue sereinement en prenant en considération l'importance que revêt pour certains pays membres la reconnaissance de missions sociales et politiques de leurs musées.

S'il est toujours intéressant d'actualiser une définition, cela peut se faire sans fracturer une organisation. Le travail sur la redéfinition du musée va donc se poursuivre, dans un climat qu'on espère apaisé et selon un calendrier propice à l'expression démocratique. Le comité national français revendique d'y être pleinement associé.

Implication d'ICOM France dans les comités internationaux de l'ICOM

La France occupe une place grandissante dans l'ICOM. Notre comité national est de loin le mieux représenté dans les comités internationaux de l'organisation. En 2019, 2 484 membres d'ICOM France étaient affiliés à un comité national – ICOM Allemagne arrive ensuite avec 1 500 membres affiliés suivi par ICOM Etats-Unis avec 1 281 membres affiliés).

De plus, 17 professionnels français ont été élus ou cooptés dans les « bureaux exécutifs » de 14 comités internationaux sur les 30 que compte l'ICOM, à savoir : **CECA** – Marie-Clarté O'Neill (présidente) ; **CIDOC** – Françoise Dalex (membre cooptée) ; **CIMCIM** – Jean-Philippe Echard et Emanuele Marconi (membre du BE), Patrice Verrier (membre honoraire du BE) ; **CIMUSET** – Juliette Raoul-Duval (vice-présidente) ; **COSTUME** – Corinne Thépaut-Cabasset (Présidente) ; **ICMEMO** – Isabelle Anatole-Gabriel (vice-présidente) ; **ICAMT** – Frédéric Poisson (membre du BE) ; **ICFA** – Sophie Harent (secrétaire) ; **ICMAH** – Myriame Morel-Deledalle (membre honoraire du BE) ; **ICOFOM** – Marion Bertin (secrétaire), Daniel

Schmitt (trésorier) ; **ICTOP** – Sophie Biecheler (membre du BE) ; **INTERCOM** – Emilie Girard (secrétaire) ; **UMAC** – Sébastien Soubirand (membre *ex officio* du BE) ; l'alliance régionale **ICOM Europe** – Jacques Terrière (membre du BE).

En 2019, ICOM France a délivré sept bourses de 330 € couvrant les frais d'inscription à la 25^e conférence générale de l'ICOM de membres français impliqués dans les comités internationaux. Les personnes concernées sont : Brigitte Coutant (ICEE) ; Hanieh Ebrahimzadeh (NATHIST) ; Marie Grasse (ICMAH) ; François Mairesse (ICOFOM) ; Marie-Clarté O'Neill (CECA) ; Jacques Terrière (MPR et ICOM Europe) ; Patrice Verrier (CIMCIM).

Par ailleurs, ICOM France a attribué une aide de 1800 € au groupe « Cuir et matériaux associés » d'ICOM CC pour la prise en charge partielle de la traduction simultanée de la 11^e réunion intermédiaire de groupe organisée les 6 et 7 juin 2019 au musée du quai Branly – Jacques Chirac.

ACTIVITES

Journée professionnelle annuelle et assemblée générale 2019

« Dons, legs, donations : comment intégrer les libéralités dans un PSC ? », Institut du monde arabe - Paris vendredi 4 octobre

Notre journée professionnelle annuelle a porté sur les libéralités comme mode d'enrichissement des collections des musées, et les modalités scientifiques et juridiques de leur intégration dans les PSC. Elle a réuni des responsables de musées ou de collections, qui ont partagé leurs expériences et exposé leurs points de vue : bénéfiques pour les musées, conséquences sur la politique scientifique et culturelle des institutions, cas singulier d'institutions créées ad hoc, relations avec les donateurs, politique de la philanthropie au musée...

La conférence inaugurale de la journée a été prononcée par Chris Dercon, qui sous l'intitulé « *Dois-je rester ou partir ? Du musée comme monde des objets collectés au musée comme monde donnant vie aux sujets civiques* », a abordé l'évolution des musées au regard de la proposition d'une nouvelle définition des musées.

La première session, subdivisée en deux parties, a tout d'abord présenté une discussion entre les protagonistes du musée de l'IMA (Eric Delpont – conservateur – et Claude Lemand – donateur) modérée par Claude Mollard puis discussion abordant les aspects scientifiques et juridiques des donations à partir de l'étude de deux cas réunissant Hélène Lafont-Couturier, Sylvie Patry et Vincent Lefèvre.

La seconde session modérée par David Liot s'est focalisée sur la création de musée pour abriter une donation au travers des exemples du musée d'art moderne de Fontevraud présenté par Dominique Gagneux et de la Collection Lambert présenté par Alain Lombard.

Cette journée a eu l'honneur d'accueillir Jack Lang, ancien ministre et président de l'IMA, qui a rappelé lors de son allocution que la collection est une caractéristique fondamentale des musées qui ne s'oppose en rien au public « *si l'objet a toujours été placé au cœur du musée, le public, depuis la loi de 2002, est placé en son centre. Il doit toujours être mis en position de dialogue avec des objets issus d'autres catégories, d'autres lieux, d'autres mondes. Cette vision réaliste et universaliste doit, je crois, continuer à guider notre action* ».

L'autre temps fort a été la cérémonie de remise du titre de membre d'honneur de l'ICOM à Hugues de Varine (directeur de 1965 à 1974) par la présidente Suay Aksoy.

L'événement a enregistré 402 inscriptions et a réuni 217 participants. Il a été organisé en collaboration avec les équipes de l'Institut du monde arabe.

Journée d'étude « Musées et droits culturels », Les Champs Libres – Rennes, 8 février

Co-organisée par ICOM France, le Musée de Bretagne et Les Champs Libres cette journée d'étude s'est consacrée à l'étude des droits culturels et leur application dans les musées.

Elle a réuni des experts de la notion "droits culturels" (Patrice Meyer-Bisch, Gabi Dolf-Bonekämper, Léna Boisard Le Coat), des professionnels de musées français (Céline Chanas, Candice Runderkamp, Mathilde Schneider, Kelig Yann Cotto) et des acteurs du champ muséal international (Johannes Beltz, Isabelle Anatole-Gabriel).

L'événement a enregistré 224 inscriptions et a réuni environ 150 participants dont de nombreux étudiants.

Captations de la rencontre sur le site internet d'ICOM France :
<https://www.icom-musees.fr/ressources/musees-et-droits-culturels>

Soirée-débat « Restituer : les musées parlent aux musées », Musée des arts et métiers – Paris, 20 février

Suite à la remise du « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain » au président de la République, ICOM France a organisé un débat réservé à ses membres, temps d'échange entre professionnels de musées sur les différents aspects de rapport qui les concernent. La discussion a réuni Claire Chastanier, Philippe Guillet, Yves Le Fur, Emilie Salaberry, Claude Stéfani et a été modérée par Juliette Raoul-Duval. Cette réunion s'est attachée à donner aux professionnels des clés de lecture du rapport afin qu'ils puissent s'en saisir et en débattre dans leurs propres établissements et avec leurs partenaires, notamment pour établir de meilleurs rapports avec les musées africains. Organisée sous forme de table ronde, la soirée a été rythmée en sept temps : point juridique, périmètre du rapport, provenance des collections, circulation et conservation préventive, place des publics musées et diplomatie culturelle et coopérations internationales entre institutions muséales.

La rencontre s'est conclue avec un communiqué délivrant une liste de propositions et recommandations professionnelles, information disponible sur notre site : <https://www.icom-musees.fr/actualites/debat-restituer-les-musees-parlent-aux-musees>

Soirée-débat déontologie « Les réserves sont-elles le cœur des musées», Inp – Paris, 18 avril

Organisée par ICOM France et l'Institut national du patrimoine, cette soirée-débat consacrée aux réserves de musées s'est déroulée autour de trois axes : la première partie intitulée *Organiser les réserves dans le monde et la France*, présentant une approche généraliste et historique de la thématique, a réuni les témoignages de Gaël de Guichen et de Denis Guillemard modérés par Véronique Milande. La deuxième partie consacrée aux *Réserves, publics et médiation*, modérée par Hélène Vassal, a réuni Raphaëlle Beaume, Brice Mathieu, Emilie Girard et Eric de Visscher. La dernière partie dédiée aux *Réserves à l'échelle des collectivités territoriales* a présenté les témoignages d'Anne Labourdette et de Ludovic Chauwin et a été modérée par Laurent Thurnher.

La soirée a réuni 190 participants; les captations sont disponibles sur le site d'ICOM France et la chaine Youtube : <https://www.icom-musees.fr/ressources/les-reserves-sont-elles-le-coeur-des-musees>

COMMUNICATION

Publications



Comment valoriser l'engouement des publics pour le patrimoine ?

[Rencontre ICOM France, ICOMOS France et NEMO, Dijon, Palais des Ducs de Bourgogne, 23 mai 2018], Paris : éd. ICOM France, janvier 2019, 132 p. ISBN 978-2-9564563-0-8.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/comment-valoriser-lengouement-des-publics-pour-le-patrimoine-0>



Qu'est-ce qu'être, aujourd'hui, un " professionnel de musée" en Europe?

[Cycle soirée-débat déontologie, Paris, Auditorium Colbert, 5 juin 2018], Paris : éd. ICOM France, janvier 2019, 50 p. ISBN 978-2-9564563-1-5.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/quest-ce-quetre-aujourdhui-un-professionnel-de-musee-en-europe-0>



Face aux risques, comment les musées peuvent-ils améliorer leur organisation ? [Cycle soirée-débat déontologie, Paris, Auditorium Colbert, 8 novembre 2018], Paris : éd. ICOM France, janvier 2019, 75 p. ISBN 978-2-9564563-2-2.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/face-aux-risques-comment-les-musees-peuvent-ils-ameliorer-leur-organisation-0>



Restituer ? Les musées parlent aux musées [Paris, musées des Arts et Métiers, 20 février 2019], Paris : éd. ICOM France, avril 2019, 53 p. ISBN 978-2-9564563-3-9.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/restituer-les-musees-parlent-aux-musees>



Les paradoxes du musée du XXIe siècle [Journée professionnelle 2018, Nantes, musée d'Arts, 28 septembre 2019], Paris : éd. ICOM France, juin 2019, 102 p. ISBN 978-2-9564563-4-6.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/les-paradoxes-du-musee-du-xxie-siecle-0>



Les réserves sont-elles le cœur des musées ? [Cycle soirée-débat déontologie, Paris, Auditorium Colbert, 18 avril 2019], Paris : éd. ICOM France, juillet 2019, 61 p. ISBN 978-2-9564563-5-3.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/les-reserves-sont-elles-le-coeur-des-musees-0>



Musées et droits culturels [Journée d'étude, Rennes, Les Champs Libres – Musée de Bretagne, 8 février 2019], Paris : éd. ICOM France, novembre 2019, 85 p. ISBN 978-2-9564563-6-0.

Document disponible au téléchargement :

<https://www.icom-musees.fr/ressources/musees-et-droits-culturels-0>

Présence sur les réseaux sociaux

➤ Twitter

Notre compte Twitter ouvert en 2017 (https://twitter.com/ICOM_France) compte actuellement 1 902 abonnés, soit une hausse de 50 % en 2019.

➤ **Facebook**

Notre page Facebook ouverte en 2017 (<https://www.facebook.com/ICOMFr/>) compte au 31 décembre 1672 abonnés, soit de une hausse de 123 % en 2019.

➤ **YouTube**

Notre chaîne YouTube ouverte en 2018 compte actuellement 114 abonnés. (https://www.youtube.com/channel/UCffl28_gEH08hJsTxFqtmHw?view_as=subscriber). 87 vidéos sont en ligne sur YouTube : captations de nos rencontres, des soirées-débat déontologie et des journées professionnelles.

Mises en ligne récentes :

- « Musées et droits culturels », 588 vues
- « Les réserves sont-elles le cœur des musées ? », 703 vues.

➤ **LinkedIn**

Notre compte a été ouvert en 2019 et réunit fin décembre 1269 contacts.

Site Internet d'ICOM France : www.icom-musees.fr

Notre nouveau site Internet a réouvert en novembre 2018. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, on a dénombré 97 847 utilisateurs et 137 538 pages ont été consultées.

Subdivisé en 4 rubriques (qui nous sommes/ Adhésions / Actualités / Ressources), le site est régulièrement mis à jour.

La partie « *Adhésions* » réunit l'ensemble des informations sur l'adhésion à ICOM France : les critères, les catégories et montants, les formulaires de renouvellement des adhésions et ceux dédiés aux candidatures.

La partie « *Actualités* » propose des informations sur les activités d'ICOM France, celles du secrétariat général de l'ICOM et celles des comités internationaux de l'ICOM. Un agenda collaboratif regroupe les annonces sur les activités de nos partenaires et membres institutionnels. N'hésitez pas à contribuer à cet agenda !

La partie « *Ressources* » offre l'ensemble des publications d'ICOM France, d'ICOM international ainsi que des documents de référence sur les musées et les métiers du patrimoine. Ces informations sont gratuites et disponibles en accès libre. En 2019, les ressources les plus consultées étaient dans l'ordre décroissant : le *Rapport Savoy/Sarr* (1 411 vues) ; la *Loi musées 2002* (1 163 vues) ; le *Code de déontologie* (1 099 vues) ; *Les réserves sont-elles le cœur des musées ?* (659 vues).

Juliette Raoul-Duval,
Présidente d'ICOM France